

## 11. Conclusions et recommandations

Si les spécificités topographiques permettent d'identifier les zones de montagne européennes, celles-ci sont très diverses à de nombreux égards et à toutes les échelles, notamment en ce qui concerne les conditions naturelles, la diversité structurelle, l'urbanisation, les tendances socioéconomiques et la mise en œuvre des politiques. La nécessité d'une politique de montagne européenne qui compléterait les politiques nationales n'est pas évidente malgré l'existence de certaines initiatives, telles que la Charte des zones de montagne européennes élaborée et débattue au sein du Conseil de l'Europe pendant les années 90, et certaines propositions plus ou moins abouties, développées par exemple dans les documents suivants :

- une politique pour les zones de montagne (Comité économique et social, 1988) ;
- l'avenir de la politique de la montagne dans le cadre de l'Union européenne (FNSEA et SCH, 1996) ;
- les recommandations de la Consultation intergouvernementale européenne sur le développement durable des montagnes (Backmeroff et al., 1997) ;
- vers une politique européenne des montagnes : problèmes, impact de mesures et adaptations nécessaires (ICALPE, 1997) ;
- rapport sur une nouvelle stratégie des régions de montagne (Commission de l'agriculture et du développement rural, 1998) ;
- rapport sur les 25 années d'application de la législation communautaire pour l'agriculture de colline et de montagne (Commission de l'agriculture et du développement rural, 2001)
- opinion du Comité économique et social sur l'avenir des régions de montagne au sein de l'UE (Comité économique et social, 2002) ;
- rapport sur les régions structurellement défavorisées (îles, régions de montagne, régions à faible densité de population) dans le cadre de la politique de cohésion et de ses perspectives institutionnelles (Pomés Ruiz, 2003) ;
- projet de rapport du Comité des régions sur « L'action communautaire en faveur des zones de montagne » (Borghini, 2003).

Partout, même dans les pays prêtant attention aux zones de montagne depuis plusieurs décennies, les politiques de montagne rivalisent avec les politiques en faveur des régions faiblement peuplées, la politique rurale et la politique régionale, en particulier dans les moyennes montagnes. Il est difficile de transférer l'attention particulière octroyée aux zones de montagne dans les règlements dérivant de la PAC vers un développement intégral.

### 11.1 Spécificités des montagnes dans le futur contexte européen

Les analyses présentées tout au long de ce rapport et synthétisées par les trois typologies élaborées au Chapitre 10 révèlent une grande diversité au sein et entre les zones de montagne européennes. Les différences entre les pays sont importantes ; elles sont nombreuses entre les États membres actuels de l'UE, la Norvège et la Suisse d'une part, et les nouveaux États membres d'autre part. Dans bon nombre de pays, il existe des différences majeures entre les municipalités des montagnes et les autres municipalités. La diversité des situations socioéconomiques au sein même des

massifs est cependant encore plus frappante. Néanmoins, cette étude a clairement mis en exergue le manque de données quantitatives disponibles à une résolution spatiale suffisamment fine pour de nombreux thèmes clés, en particulier ceux liés aux économies des montagnes. Par conséquent, de nombreuses tendances générales n'ont pu être décrites que dans des termes qualitatifs en s'appuyant principalement sur les rapports nationaux.

Les régions de montagne de la zone d'étude présentent des handicaps géographiques spécifiques, d'une part, et sont confrontées à des défis d'ordre structurel, d'autre part. Parmi les handicaps naturels figurent ceux utilisés pour la délimitation de cette étude. La position périphérique à l'échelle nationale et/ou européenne constitue un handicap supplémentaire pour de nombreuses régions de montagne. Le défi pour ces régions consiste à gérer au mieux ces caractéristiques permanentes, et à essayer de les exploiter au mieux pour renforcer leur compétitivité. Les autres enjeux sont d'une nature plus structurelle. À cet égard, la dimension sociale est essentielle, avec des phénomènes de dépeuplement et de pauvreté dans de nombreuses régions rurales et périphériques. De nombreuses régions connaissent actuellement des changements structurels, en particulier les pays qui dépendent fortement de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de l'exploitation minière à petite échelle sont confrontés à des défis majeurs. La question consiste donc à trouver un nouvel équilibre et à développer de nouvelles forces économiques.

À la lumière des processus de globalisation actuels, on peut définir trois défis principaux pour les zones de montagne :

- la tendance à transformer les zones de montagne en « musées de plein air » ou zones dédiées aux loisirs et à la nature protégée des sociétés industrialisées ;
- la tendance à percevoir les zones de montagne comme des régions à exploiter, voire à surexploiter, sur le plan économique ;
- la tendance à l'abandon.

Ces défis entrent en contradiction, ce qui souligne la diversité des enjeux propres à chaque zone de montagne en fonction de son emplacement, de ses atouts et de ses contraintes.

## **11.2 Objectifs prioritaires**

L'analyse transversale des rapports nationaux a mis en exergue des questions clés ayant fait l'objet de débats dans un séminaire impliquant tous les experts nationaux. L'échange d'exemples de bonnes pratiques et d'idées concrètes a permis de mieux comprendre les différentes situations et politiques rencontrées en Europe, ainsi que de formuler des recommandations ciblées à tous les niveaux d'action. Sept sujets en sont ressortis.

*L'attention particulière portée aux produits de qualité et la préservation des terres par l'agriculture de montagne*

Des situations très diverses peuvent être rencontrées dans l'agriculture de montagne européenne en termes d'occupation des sols (Chapitre 4) et de structures économiques. Excepté pour les grandes exploitations des systèmes collectifs ou des latifundia, les exploitations sont à petite échelle et fragmentées. L'agriculture souffre fréquemment d'un double handicap, avec à la fois un contexte naturel difficile

(handicap des pentes et du climat) et des faiblesses structurelles. En règle générale, l'agriculture de montagne ne peut rivaliser avec l'agriculture de plaine. Cependant, le maintien d'une agriculture de montagne est important si l'on veut préserver les paysages et les opportunités de loisirs ou encore sauvegarde l'identité culturelle régionale. Il s'agit également d'une nécessité sociale dans certains pays où l'agriculture est encore d'une activité de subsistance, souvent en voie d'abandon.

Dans les États membres de l'UE, les revenus agricoles dans les montagnes sont maintenus grâce aux subventions issues de la politique des zones agricoles défavorisées, mais cela n'est pas le cas dans les pays candidats à l'adhésion. À quelques rares exceptions, l'agriculture de montagne ne peut espérer devenir compétitive à l'échelle des marchés mondiaux en adoptant des modèles d'exploitation intensive. Les agriculteurs doivent compenser ces handicaps en se concentrant sur la production, le traitement et la commercialisation des produits de qualité et/ou sur les marchés de niche (p. ex. alimentation biologique, labels de qualité). La promotion de ces produits peut s'appuyer sur l'attractivité touristique des régions de montagne. Des initiatives de ce genre sont actuellement élaborées dans un grand nombre de programmes locaux, aussi bien dans les États membres que dans les pays candidats à l'adhésion, mais ne disposent souvent pas de ressources suffisantes ou d'une coordination adéquate.

Les politiques agricoles des montagnes doivent être axées plus particulièrement sur ce type d'agriculture et peuvent être complétées par la protection des appellations d'origine contrôlée par les pouvoirs publics. L'agriculture de montagne bénéficierait également d'un renforcement des liens avec d'autres activités qui faciliterait la pluriactivité (sylviculture, chasse, tourisme, petites entreprises).

#### *Reconnaissance des pleines valeurs des forêts de montagne*

Les forêts couvrent une proportion considérable de la plupart des zones de montagne européennes (Chapitre 4), mais la sylviculture n'est souvent pas rentable. L'exploitation des forêts de montagne est difficile à gérer, en raison de contraintes liées à l'abattage du bois, aux coûts de transport élevés et à la stagnation du prix du bois d'œuvre. Le savoir-faire est de plus en plus rare et le nombre de travailleurs formés pour assurer le premier stade de la fabrication est insuffisant. Parallèlement, les produits forestiers peuvent avoir un nouveau rôle à jouer dans les économies de montagne, à la fois pour la valorisation et la commercialisation de produits de qualité (p. ex. meubles, champignons), ainsi qu'en tant que sources d'énergie renouvelables, en particulier dans les régions périphériques. Les forêts sont également des zones clés pour les loisirs et la conservation de la diversité biologique, où la protection du patrimoine naturel peut parfois également être valorisée économiquement.

Les politiques doivent faciliter la coordination de la protection, de la production, des loisirs et des fonctions écologiques des zones de montagne. Elles doivent admettre également que les forêts et les zones utilisées pour l'agriculture font partie du même paysage, qu'elles sont détenues et utilisées par les mêmes personnes, et visitées par les mêmes touristes.

#### *La transition pour les activités manufacturières dans les zones de montagne*

Traditionnellement, les activités manufacturières dans les zones de montagne sont mises en œuvre à proximité des sources d'énergie et ressources minières, ou bien s'appuient sur un savoir-faire local développé grâce à la pluriactivité agricole. Le secteur secondaire offre généralement davantage d'emplois que le secteur primaire (Chapitre 6). Ces facteurs de localisation sont actuellement remis en question par l'évolution technologique et la concurrence internationale. Par conséquent, la principale tendance est au déclin de la production manufacturière traditionnelle, ayant pour conséquence une réduction de l'emploi et un exode de la population. Il convient donc d'explorer quatre approches, à savoir :

- les marchés industriels favorisés (ou non handicapés) par le site montagneux : p. ex., les activités basées sur les nouvelles technologies, les TCI, le tourisme hivernal et la fabrication d'articles de sport, la transformation des aliments et du bois ;
- l'attractivité de l'environnement montagneux et la qualité de vie pour les nouveaux entrepreneurs ;
- la réutilisation des anciens bâtiments industriels pour les nouvelles activités ;
- la transformation des caractéristiques historiques et architecturales des anciennes infrastructures industrielles en attractions touristiques.

Toutes ces approches supposent une approche politique plus cohérente des activités manufacturières dans les montagnes, et notamment des opportunités de formation plus adaptées, une aide à l'élaboration de propositions et de projets, ainsi qu'une assistance financière et un accès au crédit facilité.

#### *Renforcement du tourisme de montagne*

Le tourisme constitue une activité économique exceptionnellement attractive dans de nombreuses zones de montagne et peut générer des revenus substantiels. C'est pourquoi de nombreux acteurs publics ou privés dans les montagnes aspirent au développement de ce secteur. Cependant, le tourisme de masse se concentre dans un nombre limité de zones, avec une infrastructure massive et des investissements majeurs sur un marché de plus en plus compétitif. Dans d'autres zones, le tourisme ne doit pas être développé au-delà de la randonnée pédestre avec une infrastructure minimale (sentiers, équipements d'hébergement minimum) élaborée par des professionnels compétents.

L'une des principales caractéristiques du tourisme de montagne est d'être saisonnier, avec des saisons pleines en hiver, en été, ou les deux, et des types spécifiques d'emplois, dont la plupart sont faiblement rémunérés. Le tourisme de montagne est un secteur extrêmement différencié avec divers marchés axés sur les visiteurs nationaux ou internationaux, ainsi que sur un éventail immense d'activités hivernales et/ou estivales qui parfois se démodent rapidement. Par conséquent, il convient d'adapter la politique touristique aux ressources locales et de la combiner aux stratégies de développement régional au sein des économies globales. En outre, les changements climatiques peuvent avoir des impacts considérables aussi bien sur les ressources clés du tourisme, telles que la neige hivernale et les glaciers pour le ski, que sur les paysages qui sont le contexte de nombreuses activités et un élément important de l'attractivité des zones de montagne. Le développement du tourisme offre de grandes opportunités, mais illustre les contradictions entre la viabilité économique et la préservation écologique des zones de montagne.

Souvent, les politiques en matière de tourisme et de loisirs ne sont pas définies comme un secteur d'activité distinct, et plusieurs ministères et autorités publiques se partagent la responsabilité des politiques importantes pour son développement, au détriment d'une coordination pourtant nécessaire. En particulier, le tourisme agricole n'est qu'un sous-ensemble de ce secteur diversifié, ce qui souligne la nécessité de développer les opportunités des politiques rurales au-delà du secteur agricole.

#### *Réduction des effets frontaliers des montagnes*

De nombreux massifs correspondent aux frontières nationales ou régionales. Dans certains cas, ils renforcent l'effet des frontières administratives ou compliquent les liens entre les différents versants. Les infrastructures majeures construites en vue de compenser ces difficultés ont souvent eu des impacts négatifs sur l'environnement.

Les Alpes sont atypiques en ce qu'elles sont en grande partie au cœur même de l'Europe. L'évolution de la plupart des autres zones de montagne dépend de leur accessibilité à partir des agglomérations principales situées dans les plaines et dans les zones de transition adjacentes, comme cela a été expliqué dans les Chapitres 3 et 7. Afin de réduire l'isolement et d'accroître les échanges au sein des massifs, il est particulièrement important de favoriser le développement des nouvelles infrastructures technologiques et des nouveaux réseaux. Cela constitue un défi spécifique étant donné que les services d'intérêt économique général sont de plus en plus largement confiés au secteur privé. La mise en réseau des différents acteurs (institutions, communautés, entreprises) dans la coopération transfrontalière à différents niveaux, entre les pays mais également au sein d'un même pays, constitue un point essentiel.

#### *Développement des fonctions urbaines et réseaux urbains dans les zones de montagne*

Les montagnes ne sont pas seulement des zones rurales ; bon nombre d'habitants des montagnes vivent dans des centres urbains qui, aussi bien dans les montagnes que dans leurs zones de transition, jouent des rôles clés dans le développement (p. ex., emploi, liens entre les territoires et services). Toutefois, la plupart des centres urbains situés dans les montagnes sont de petite taille. Les réseaux urbains des zones de montagne présentent des caractéristiques spécifiques en raison de la position prédominante qu'occupent souvent les villes dans les vallées qui constituent leur arrière-pays. En outre, la répartition traditionnelle des fonctions entre les villes aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine ne peut s'appliquer à un grand nombre de zones de montagne en raison de la difficulté d'accès aux villes de haute altitude. Enfin, la base économique de nombreuses villes de montagne est fragile, en raison d'activités peu diversifiées et d'infrastructures insuffisamment développées.

Comme l'illustre le Chapitre 3, les zones proches des régions de montagne comptent souvent parmi les plus densément peuplées d'Europe. Par conséquent, les politiques urbaines pour les régions de montagne doivent aborder dans une plus large mesure les interactions montagne-plaine. Cependant, ces grandes villes à la périphérie des massifs ne peuvent à elles seules répondre aux besoins des habitants de la montagne. En raison des distances souvent très importantes et de l'accessibilité médiocre, comme l'illustre le Chapitre 7, la politique urbaine visant les centres d'importance

locale est également nécessaire. Par conséquent, les politiques de montagne doivent renforcer leurs liens avec la planification urbaine, les investissements économiques dans les petites villes, les réseaux d'infrastructure locaux et les actions intégrées pour les zones rurales et urbaines.

### *Promotion du développement durable*

Plus que dans tout autre environnement, les politiques de développement dans les zones de montagne présupposent des compromis entre les différents objectifs de durabilité. D'un point de vue écologique, comment défendre les investissements d'infrastructure majeurs, qui s'avèrent pourtant nécessaires pour éviter la régression économique et le dépeuplement ? Comment moderniser les activités économiques sans exacerber les tendances au dépeuplement ? Comment développer l'attractivité de certains massifs pour les résidences permanentes ou secondaires sans porter atteinte aux paysages ? Comment exploiter les ressources sans compromettre leur conservation à long terme ?

À l'heure actuelle, il n'existe aucune réponse évidente à toutes ces questions, c'est pourquoi les projets pilotes ainsi que l'échange et l'analyse de bonnes – et mauvaises – pratiques sont essentiels.

### **11.3 Echelles et modalités pour la future action communautaire et nationale**

Cette étude a proposé une délimitation commune des municipalités de montagne pour les pays faisant partie de la zone d'étude. Néanmoins, il ne s'agit pas d'une définition qui peut être immédiate appliquée dans la mise en œuvre des politiques. Elle ne peut pas non plus servir de critère d'éligibilité pour des interventions spécifiques. La délimitation a été réalisée à des fins d'analyse uniquement afin de déterminer s'il existe des différences systématiques entre les municipalités de montagne et les autres municipalités, ainsi qu'entre les massifs montagneux dans les différentes parties de l'Europe. Il peut être recommandé en particulier à chaque État de comparer cette délimitation avec les délimitations nationales en s'appuyant sur le travail présenté aux Chapitres 3 et 8.

L'analyse des municipalités et massifs de montagne européens présentés dans ce rapport présente une grande diversité à toutes les échelles. Très peu de structures apparaissent à l'échelle européenne; la complexité constitue la norme. Les frontières nationales jouent un rôle majeur. Il existe souvent des différences considérables entre les municipalités au sein des massifs et des pays. Même si la dimension européenne des régions de montagne est reconnue et malgré les attentes formulées par les acteurs politiques de ces régions, il n'est pas évident qu'il soit nécessaire d'avoir une politique communautaire spécifiquement tournée vers les zones de montagne et distincte des autres politiques structurelles. On peut citer au moins trois raisons à cela : la grande diversité et complexité des situations, le principe de subsidiarité, et le fait que la plupart des régions montagneuses se trouvent dans des zones où les politiques structurelles et agricoles de l'UE s'appliquent déjà ou s'appliqueront après l'élargissement.

Dans la mesure où ils existent, les problèmes structurels des montagnes peuvent généralement être abordés par le biais des objectifs classiques des politiques

régionales. Il conviendrait notamment de savoir dans quelle mesure les montagnes seront intégrées aux objectifs territoriaux après 2006. À l'heure actuelle, les montagnes « fragiles » de plus haute altitude sont bien prises en charge, mais de nombreuses zones de moyenne montagne se trouvent dans des régions où le soutien est progressivement retiré. Cela s'applique aux États membres actuels de l'UE ; de nouvelles décisions devront être prises pour nouveaux adhérents.

Les zones de montagne sont toutefois confrontées à des défis spécifiques. Ceux-ci ne sont en général pas identifiés dans les politiques actuelles. Les acteurs des régions montagneuses doivent également faire face à des problèmes similaires à ceux rencontrés par les acteurs des autres types de régions (urbaines, rurales, périphériques, etc), car les efforts de développement régional sont souvent restreints par la division sectorielle des différents aspects des sociétés, tant au niveau national que communautaire. Les acteurs des régions de montagne réclament souvent une meilleure coordination entre les politiques sectorielles, avec ou sans le cofinancement de l'UE. À cet effet, l'approche des Fonds structurels, définie en termes de Programmes, est particulièrement pertinente en ce qu'elle met l'accent sur l'analyse des défis d'une région, sur la cohérence dans la formulation des objectifs, priorités et mesures des politiques, sur la mise en œuvre pluriannuelle des mesures cofinancées par les organismes privés, publics et européens et sur le contrôle et l'évaluation.

Les politiques de montagne coordonnées devront impliquer un grand nombre de secteurs différents et, par conséquent, resteront avant tout une responsabilité d'ordre national. Toute politique à venir en la matière doit respecter le principe de subsidiarité. Un débat a lieu actuellement sur les instruments de la politique de développement régional après l'élargissement de l'UE. On évoque souvent la possibilité de présenter les « handicaps naturels » comme l'un des critères de mise en œuvre des futures interventions des Fonds structurels dans le cadre des Objectifs 1 et 2. Les résultats de la présente étude, en particulier les typologies présentées au Chapitre 10, peuvent servir à identifier les régions où cela pourrait s'avérer particulièrement adapté.

L'étude a également révélé une diversité importante des approches nationales des questions relatives aux montagnes. De manière générale, on constate qu'il y a beaucoup à attendre des études internationales comparant les modalités de la mise en œuvre des politiques et des mesures. Les autorités nationales et régionales devraient chercher à profiter des expériences menées dans les autres parties de l'Europe.

Il est possible également de renforcer la diffusion systématique des expériences entre régions et pays dans le cas des mesures nationales et européennes spécifiques aux régions montagneuses. Une opportunité spécifique consiste dans ce cas à lancer une initiative semblable au programme Interact actuel afin de constituer des réseaux performants reliant les régions confrontées à des défis similaires et ayant recours à des instruments identiques.

#### **11.4 Points importants pour la politique et pour la recherche**

La PAC reste importante pour les régions de montagne. À l'avenir, le soutien fourni à l'agriculture de montagne ne devrait pas viser l'intensification ni la promotion de « modèles agricoles de plaines » qui ne pourront jamais devenir compétitifs en montagne. Le principal objectif devrait être d'encourager les systèmes qui confèrent une valeur ajoutée aux spécificités montagnaises – p. ex., les produits de qualité, les réponses aux attentes des touristes, la conservation de la biodiversité – et qui prennent en considération l'ensemble du processus de production, de traitement et de commercialisation. Dans ce contexte, il faudrait que les pays accordent une attention particulière aux régions de montagne lorsqu'ils élaborent le second pilier de la PAC et qu'ils envisagent l'agriculture dans le contexte plus large des économies régionales multifonctionnelles.

Les forêts de montagne sont importantes en termes de superficie et du fait de leur expansion sur les anciennes terres agricoles. De ce fait, elles devraient faire l'objet de mesures mieux ciblées. Celles-ci devraient aborder en particulier la gestion multifonctionnelle des forêts, tenant compte de leur valeur non-marchande du point de vue de la conservation du patrimoine et des loisirs. Enfin, il faudrait mieux tenir compte également du besoin de gérer les forêts dans un contexte paysager plus large.

Un principe clé à suivre serait d'encourager des approches multisectorielles et la pluriactivité économique – pas seulement l'agriculture et le tourisme. Dans ce contexte, une première étape devrait consister à collecter des données sur la pluriactivité, de préférence à l'échelle européenne. Il conviendrait d'adopter diverses approches du tourisme, plutôt que de transférer un modèle unique – p. ex., le tourisme de masse ou agraire –, et de les adapter aux conditions locales en termes de ressources naturelles. Ainsi, la valeur ajoutée de la biodiversité pourrait, par exemple, être mieux prise en compte. De même, là où l'industrie est en déclin, il conviendrait de tirer profit du patrimoine culturel et des infrastructures, tout en développant de nouvelles opportunités fondées sur les avantages spécifiques des zones de montagne.

Le développement d'infrastructures de transport est important pour réduire l'isolement et améliorer l'accessibilité. Néanmoins, il ne faut pas négliger les technologies de l'information et de la communication (TIC), qui peuvent ouvrir de nouvelles perspectives pour le commerce, l'enseignement et la formation dans les zones de montagne, ainsi que pour le développement du télétravail ; à l'heure actuelle, les montagnes sont souvent les dernières zones à bénéficier de TIC.

Il est nécessaire d'approfondir notre connaissance des régions de montagne en soutenant la recherche. Il serait essentiel notamment d'inclure la mise en réseau des centres de recherche et de formation existant en montagne en vue de faciliter l'échange et d'améliorer l'harmonisation des méthodologies et connaissances. Toutefois, comme le démontre cette étude, il est urgent d'organiser des collectes de données détaillées plus cohérentes, en particulier pour les données relatives à l'emploi et à l'économie. Cela permettrait de mieux connaître la situation actuelle de ces zones, d'envisager des scénarios de développement et ainsi de contribuer activement à la formulation et à l'évaluation des politiques en cours. Les typologies présentées au Chapitre 10 constituent un premier pas dans ce sens, mais indiquent seulement une voie à suivre pour les travaux à venir, par exemple concernant l'interactions entre les

processus démographiques, l'accessibilité aux services et aux infrastructures, et le développement économique. Cependant, il est certainement irréaliste de s'attendre à ce que le nombre de données disponibles au niveau de détail envisagé par cette étude augmente de manière significative. Par conséquent, il est nécessaire de procéder à une synthèse des études existantes, concernant par exemple les coûts supplémentaires induits par les sites de montagne, les utilisations et avantages des TCI, et les résultats des nombreux projets LEADER menés dans les zones de montagne.

La formation des acteurs de la montagne fait partie également des actions importantes à entreprendre, et pas seulement dans le secteur agricole. Celle-ci comprend la formation des entrepreneurs, en prenant en compte tous les aspects de leur activité, et la formation dédiée aux professions spécifiques de la montagne, telles que les guides de montagne.

La recherche d'un équilibre entre les objectifs de développement et de conservation est souvent au cœur des débats à l'échelle locale. Cet équilibre devrait être recherché en tenant compte des trois principes de développement durable. Il devrait également être adapté à la situation spécifique des pays candidats à l'adhésion, qui rencontrent de graves problèmes sociaux et économiques dans les zones de montagne. Les réseaux et structures d'envergure européenne spécifiquement axés sur les zones de montagne auront un rôle clé à jouer, en particulier en ce qui concerne le partage des connaissances et l'échange d'expériences accumulées dans les États membres actuels de l'UE, en Norvège et en Suisse d'une part, et dans les pays adhérents d'autre part.

Dans tous ces domaines, le principal défi concerne l'élargissement, avec l'apparition de nombreuses zones de montagne dont les ressources sont plus faibles sur les plans économique, financier et humain. Ces faiblesses pourraient empêcher ces pays de développer leurs régions de montagne en suivant le modèle des États membres actuels. Néanmoins, les contrastes observés à toutes les échelles impliquent le besoin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques informées et appropriées, établies dans le respect de la diversité et de la spécificité des zones de montagne européennes.

